

Secteur laitier européen – le présent et l'avenir

Henri BRICHART

Président

Groupe de travail COPA/COGECA

« Lait et produits laitiers »

Skalský dvůr

le 4 décembre 2007

Depuis 1958

COPA = Comité des Organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne

Depuis 1959

COGECA = Confédération générale des Coopératives agricoles de l'Union européenne

- Le COPA-COGECA représente la grande majorité des producteurs laitiers et coopératives de l'UE
- 76 organisations membres de 26 Etats membres
- Tâche: représenter les intérêts communs des syndicats agricoles en Europe

Groupe de travail “Lait et produits laitiers”

Plus de 40 experts nationaux de toute l'Europe

Président: Henri Brichart (FR)

2 Vice-présidents: Jari Rouvinen (FI); Gwyn Jones (UK)

Réunions régulières - 3 fois par an

Réunions ad-hoc : dépend de la nécessité, pour débattre des sujets spécifiques

p. ex. L'avenir du secteur laitier en Europe et le système des quotas

- La production agricole la plus importante pour la majorité des Etats membres (jusqu'à 30% de la valeur de la production agricole)
- Présente sur l'ensemble des pays de l'UE dans les conditions les plus extrêmes (de l'océan arctique jusqu'à la Méditerranée)
- Activité lourde en investissement avec un besoin de planification à moyen et long terme
- Mérite une attention politique adéquate – si atteinte majeure à la production de lait -conséquences potentiellement graves

- Un outil qui jusqu'à présent, assurait:
 - **Marché relativement équilibré** sans fluctuations majeures
 - Globalement à l'échelle de l'UE, des **prix du lait raisonnables**
 - Bonne **prévisibilité des marchés et des revenus** pour les producteurs
 - **Distribution géographique équilibrée** de la production et transformation de lait – produits frais produits localement
- Mais aussi des effets moins brillants en fonction de la gestion des quotas par les différents pays

- Les prévisions sont positives tant au niveau du marché intérieur qu'à l'export
- Potentiel tant pour les produits transformés de haute valeur ajoutée que pour les produits industriels de masse
- Pour saisir ces opportunités, quelques ajustements au système pourraient être envisageables
- Certains utilisent les prévisions positives comme l'argument pour la fin des quotas en 2015

La demande augmente à l'échelle planétaire

- À cause de conditions économiques favorables (revenu augmente de 2.9% par an)
- L'augmentation de la population mondiale (+1.1% par an, sauf l'Europe)
- En 2010, plus de la moitié de l'humanité vivra dans les zones urbanisées
- Europe, Amérique du Nord: fromages (+ 1.1% par an), produits industriels
- Marchés émergents: boissons lactées, yaourts, glaces, fast food

Mais la croissance peut être freinée par la hausse des prix de produits laitiers et de lait de consommation

La production mondiale augmente (11 Mio. t/an) mais ne satisfait plus la demande croissante (13 Mio. t/an)

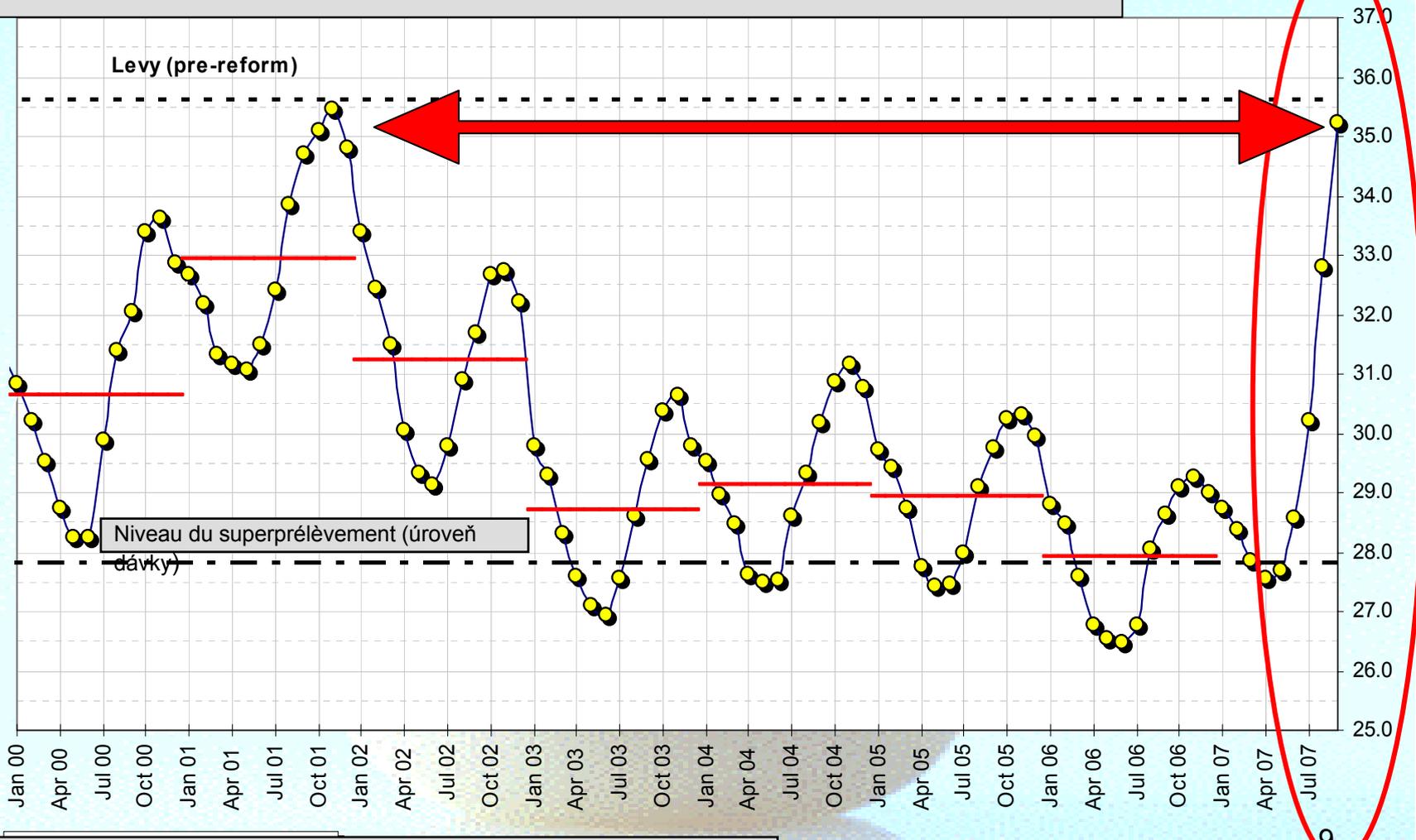
2007: production de lait en baisse, stocks très bas

Découragement des producteurs:

- **UE:** réforme 2003, prix en baisse entre 2003-2007, fièvre catarrhale (bluetongue), coût en hausse (aliments, génisses de remplacement, énergies)
- Politiques internes de gestion de l'offre (CWT programme aux USA, restrictions de l'exportation en Argentine)
- **Production des biocarburants** (Brésil, UE, USA...)
- **Sécheresse** en Australie; conditions climatiques défavorables en Amérique latine
- Exigences en matière de l'environnement (EU, N.

Prix communautaires moyens de lait (taux réel de matière grasse)
payés aux producteurs: EUR/100kg (EU-25)

Date : 12 November 2007

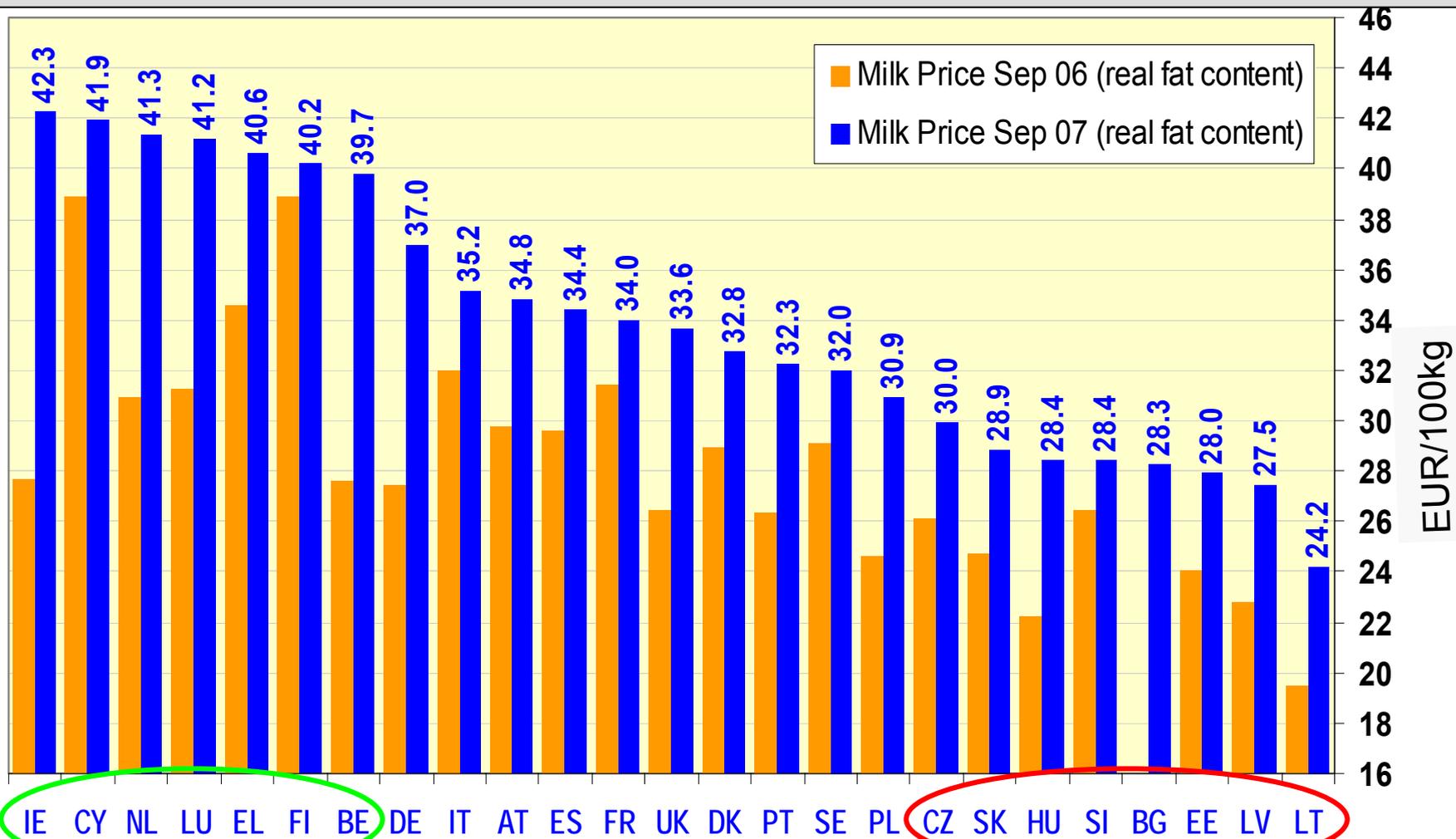


Source: Comité de gestion, Commission européenne

● Monthly price - Annual Avg

Année 2007 – conjoncture

Augmentation des prix de lait en Europe (taux réel de matière grasse)
septembre 2007 en comparaison avec septembre 2006



EUR/100kg

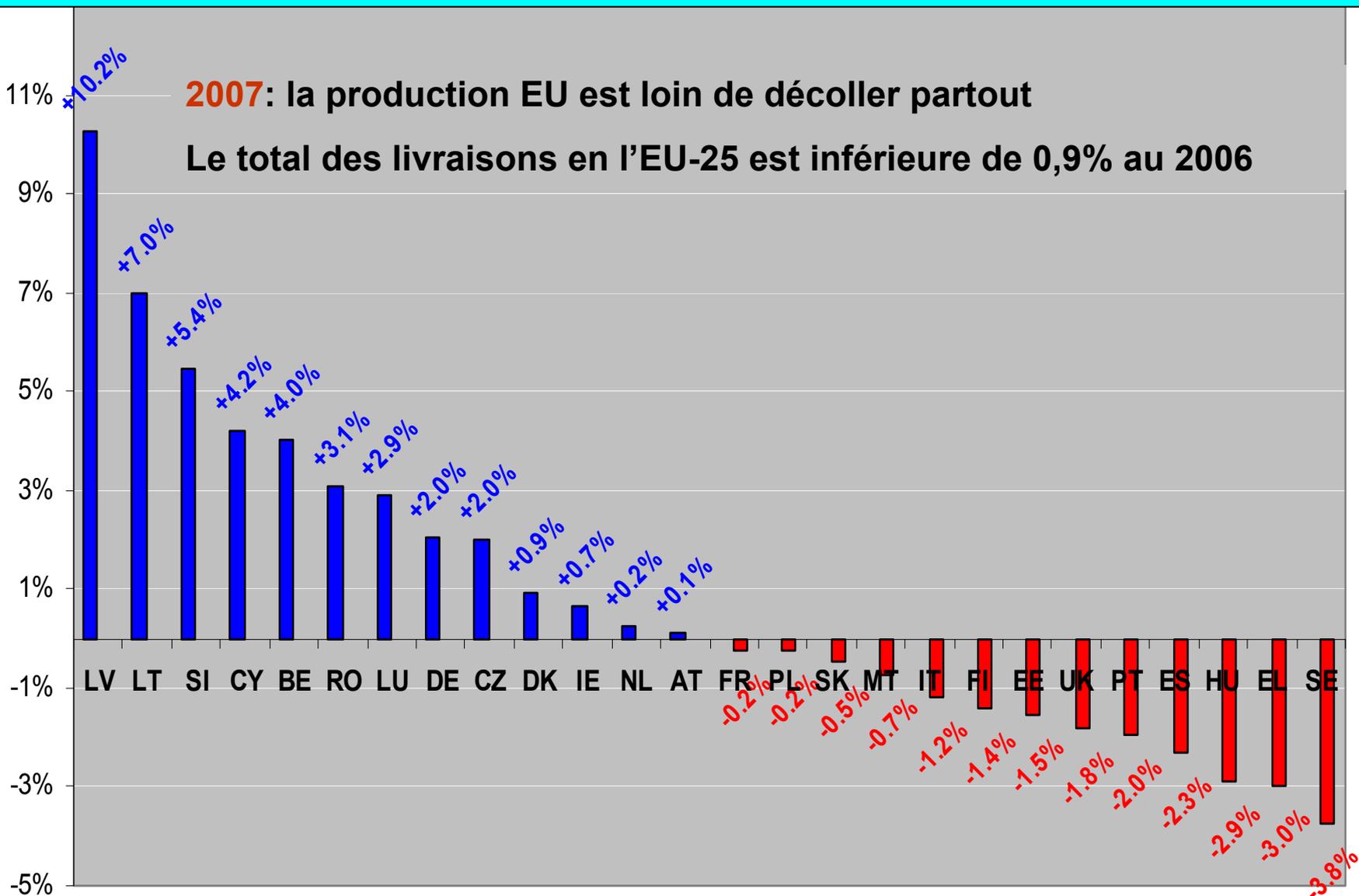
46
44
42
40
38
36
34
32
30
28
26
24
22
20
18
16

Evolution des livraisons de lait

(janvier – août 2007 en comparaison avec janvier – août 2006)

2007: la production EU est loin de décoller partout

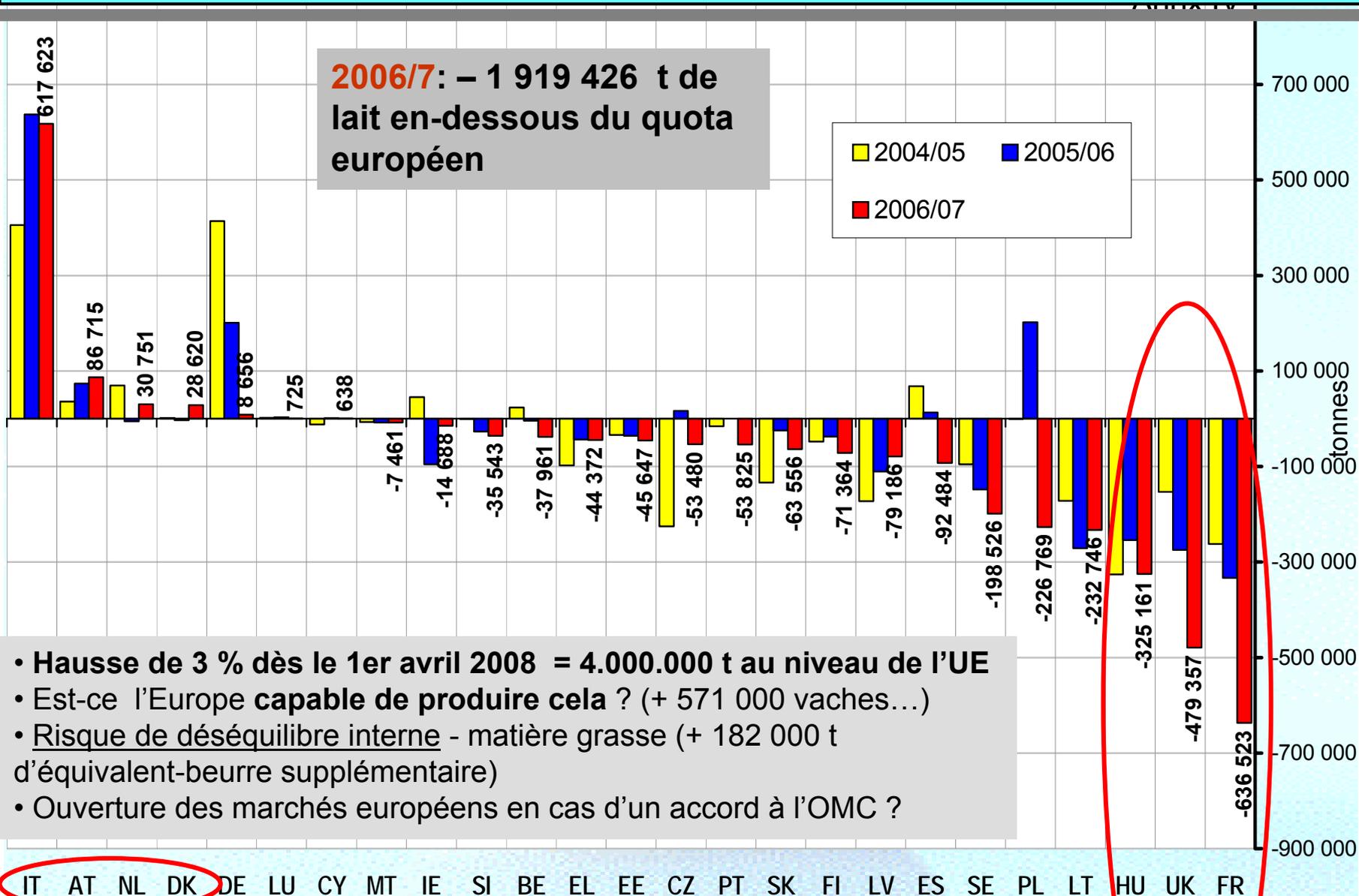
Le total des livraisons en l'EU-25 est inférieure de 0,9% au 2006



Source: Comité de gestion, Commission européenne

- Certains sont partisans d'une augmentation immédiate des quotas nationaux (ES, NL, IE, BE, DK, PL) de l'ordre de 2 à 5%
- Autres privilégient la stabilité par une baisse du superprélèvement (DE, LUX...)
- Certains s'opposent à toute modification (FI, CY, AT sauf le correctif « matière grasse »)
- France : propose un « mix » de propositions alternatives

Augmenter les quotas ?



- **Hausse de 3 % dès le 1er avril 2008 = 4.000.000 t au niveau de l'UE**
- Est-ce l'Europe capable de produire cela ? (+ 571 000 vaches...)
- Risque de déséquilibre interne - matière grasse (+ 182 000 t d'équivalent-beurre supplémentaire)
- Ouverture des marchés européens en cas d'un accord à l'OMC ?

IT AT NL DK

1°/ Une éventuelle hausse raisonnable des quotas dès le 1/4/2008 (0,5 - 1 %).

2°/ Une modification de la gestion du prélèvement

- Flexibiliser le seuil de déclenchement des pénalités pour chaque campagne
- Détermination du seuil par une analyse économique de la Commission
- Déclencher le prélèvement uniquement lorsque la quantité de lait produit dans chaque EM dépasse un pourcentage additionnel par rapport au quota national (2 ou 3 % par campagne)
- Décision à prendre en milieu de campagne (fin septembre ?) - les producteurs / laiteries de chaque EM pourront s'ajuster sur la 2^e partie de la campagne.

Deux avantages majeurs

Eviter d'enclencher des hausses irréversibles de quotas - risque de compromettre l'avenir en cas de retournement de la situation des marchés

Donner la capacité à certains états de pouvoir dépasser leur quota dès lors que les marchés sont là pour le justifier, en évitant que leurs producteurs soient assujettis au prélèvement ;

- Hausses asymétriques de quotas pour certains Etats membres?



- **Parlement européen**

- Proposition d'instaurer un programme de soutien/restructuration financé à partir du 1 janvier 2008 d'un **fonds laitier communautaire**
- Financement à partir des économies faites par la réduction du soutien au marché laitier 'jusqu'à 120 millions € entre 2008-2013.
- Aider les producteurs à s'ajuster à une plus grande libéralisation du marché de lait
- Promotion des produits laitiers et communication sur la nutrition
- Renforcement du dispositif "Lait scolaire"
- Soutenir et moderniser la production maintenant dans les zones de montagne

- **Conseil des ministres** – soutien pour le système des quotas s'affaiblit
- Une minorité de blocage contre toute tentative d'une éventuelle prolongation du système des quotas au-delà de 2014/2015
- Octobre 2007: 20 Etats membres ont été en faveur de l'augmentation des quotas à partir de 2008/2009



- **Commission** – message sans équivoque (fin de quotas en 2015, mesures d'ajustement des quotas à partir de 2008)
- L'idée d'un fonds laitier n'est pas reprise pour le moment
- Bilan de Santé (Health Check) de la PAC – communication par la Commission le 20 novembre 2007

Commission européenne

Objectifs:

- Politique laitière orientée plus sur le marché
- Augmentation de compétitivité dans le secteur

Argumentation

- Les raisons d'être des quotas ne sont plus valables
- Inexistence des surplus de produits laitiers
- Réduction du rôle d'intervention
- Perspectives favorables à moyen terme sur les marchés

Commission européenne

Transition en douceur vers „Après 2015“:

Augmentation progressive des quotas – diminution de la valeur marchande

- Son niveau serait déterminé par une analyse d'impact par Etat membre/région
- Mesures d'accompagnement:
 - Ajustement du superprélèvement
 - Ajustement de l'intervention
 - Mesures spéciales pour des régions spécifiques (montagne) – 1er pilier de la PAC (Art. 69 règl. 1782/2003), 2^e pilier (développer valeur ajoutée)

- Décembre 2007: rapport sur les évolutions du marché laitier
- 11 janvier 2008, Bruxelles: séminaire sur le secteur laitier
- mai 2008: propositions législatives concrètes
- décembre 2008: approbation des propositions par le Conseil des Ministres sous la présidence française?

- **Septembre 2009:** Message commun de toutes les délégations du COPA et de la COGECA
- **But:** communiquer les objectifs prioritaires pour les producteurs et les transformateurs coopératifs de lait
- Principes fondamentaux:
 - **Stabilité** : prix et revenu
 - **Equilibre** : marché et répartition géographique de la production
 - **Prédictibilité** : degré élevé pour pouvoir planifier

Objectif 1 – Approvisionnement sûr en lait et produits laitiers de haute qualité

Objectif 2 – Protection/amélioration du revenu/de la rentabilité des producteurs laitiers

Objectif 3 – Accroître la compétitivité dans le secteur

Objectif 4 – Encouragement des jeunes à s'installer dans le secteur laitier

Objectif 5 – Répartition de la production et la transformation du lait sur l'ensemble de l'UE

- **Le revenu durable des producteurs au centre du débat**
- Compétitivité des producteurs de lait sera basée avant tout sur les prix valorisants du lait
- Plus grande compétitivité ne peut se payer par des prix bas et l'abandonnement de la production dans les zones difficiles
- Enumération de 7 conditions préalables à l'égard d'un prix du lait et de revenu équitable

- Société demande de respecter des exigences (environnement, santé et bien-être animal, sécurité alimentaire)
- La production de lait en Europe doit rester durable = on a besoin d'un cadre politique durable et visible pour les producteurs
- Toutes fluctuations majeures doivent être évitées – qui quitte la production une fois ne revient jamais

- Considérer des instruments politiques qui vont sécuriser l'activité de l'élevage laitier dans la PAC après 2013:
 - filet de sécurité
 - gestion de risques et de crises
 - soutien spécifique de l'élevage dans des zones fragiles ...
- Si la fin des quotas en 2015, que se passe-t-il après?

- Proposer une véritable stratégie communautaire pour le secteur laitier européen à long-terme (pas seulement la période de 2008-2015)
- Baser cette stratégie sur les objectifs déjà identifiés par le COPA-COGECA
- Proposer des outils les mieux adaptés pour garantir le bien-être des éleveurs sans compromettre l'acquis communautaire (marché commun, concurrence libre entre les opérateurs)

Merci de votre attention